

## Resultat de fin

Par **Inka**, le **24/01/2019** à **15:19**

Bonjour, je suis étudiant en droit et j'ai eu une moyenne de 5 au 1er semestre, et je voulais comprendre quelque chose si j'arrive à obtenir par miracle un 15 au second semestre je n'aurais pas à passer au rattrapage?

Par **Futurjuriste31**, le **24/01/2019** à **15:37**

Bonjour ,

oui si vous arrivez par miracle à avoir 15 vous n'irez pas au rattrapage .

Mais avec 5 au premier semestre , vos chances d'avoir 15 sont proche de 0 ..

A moins que vous ne soyez pas allé en cours , que vous n'avez pas lu un seul de vos cours .

En gros que vous ayez eu 5 en ne faisant rien du tout .

Si c'est le cas , à ce moment là , réviser dès maintenant , non stop vos cours et méthodologie , si vous avez une très bonne mémoire vous avez tous de même une chance d'avoir 15 .

Mais attendez vous à aller au rattrapage .

Par **Glohirm**, le **24/01/2019** à **17:16**

Bonjour,

Attendez vous aussi à retourner à la case départ sans toucher les rattrapages. Je sais que certaines facultés conditionnent l'accès aux rattrapages à une moyenne minimale qui tourne autour de 7 ou de 8/20.

Pour savoir ce qui est applicable chez vous, il n'y a que le règlement des études qui peut vous renseigner, ou votre scolarité.

P.S : Attention à ne pas multiplier les sujets portant sur la même question ;)